

Assistant ingénieur

en centre d'expérimentation animale

A3B25

Production et expérimentation animales - AI

Mission

L'assistant ingénieur en centre d'expérimentation animale adapte et met en œuvre des processus préétablis d'élevage ou de maintenance d'animaux.

Il peut être amené, par ailleurs, à effectuer des interventions et des actes chirurgicaux sur animaux selon les protocoles établis.

Activités principales

- Mettre en œuvre et contrôler un programme d'élevage
- Suivre l'ensemble des processus de conduite et de gestion d'élevage
- Apprécier les moyens nécessaires à la réalisation des élevages
- Répartir les tâches concernant les opérations quotidiennes requises par l'élevage des animaux
- Réaliser ou conduire les interventions sur les animaux
- Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Encadrer et animer une équipe technique, des stagiaires et des étudiants
- Assurer l'interface technique et scientifique avec les équipes de recherche
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'hébergement, d'élevage animal et d'expérimentation animale
- Réaliser la mise à mort selon la législation en vigueur
- Dans certains cas, appliquer et faire appliquer la réglementation concernant la gestion des déchets chimique et biologique (type déchets A2-A3)
- Collecter, mettre en forme et transmettre les informations relatives aux suivis des élevages et des expérimentations
- Contrôler l'état des lieux d'hébergement des animaux et remédier aux dysfonctionnements
- Assurer le suivi de l'entretien et de la maintenance du matériel et des équipements
- Assurer la gestion des stocks, des commandes et de la facturation

- Gérer le budget alloué au centre d'expérimentation animale
- Transmettre ses connaissances en technique d'élevage et à l'utilisation d'équipements spécifiques
- Assurer la veille scientifique et technologique dans le domaine de l'élevage

Compétences principales

Connaissances

- Connaissance approfondie des techniques d'élevage
- Connaissance générale de la biologie animale et santé animale (physiologie, anatomie, comportement, génétique, reproduction...)
- Connaissance approfondie de l'espèce animale concernée
- Notion de comptabilité
- Connaissance de la réglementation concernant l'expérimentation animale
- Connaissance du maintien des conditions d'élevage selon la réglementation en vigueur
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des animaux (OGM ou non), des produits toxiques, des produits contaminants.
- Connaissance des règles d'élimination des déchets (animaux, médicaments, litières, effluents, ...)
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de sa structure
- ANGLAIS compréhension écrite et orale : Niveau 2

Compétences opérationnelles

- Maîtriser l'ensemble des techniques d'élevage et le comportement des espèces concernées
- Manipuler l'animal (préhension, contention, tranquillisation)
- Maîtriser certaines des techniques d'expérimentation animale et de chirurgie animale
- Déterminer, d'après des symptômes, une anomalie ou une souffrance et savoir réagir.
- Adapter les protocoles et dispositifs expérimentaux aux besoins
- Gérer les activités d'une équipe en fonction des priorités de la structure
- Communiquer et gérer les relations avec les interlocuteurs internes et externes
- Gérer les stocks et les commandes

Assistant ingénieur en centre d'expérimentation animale

A3B25

Production et expérimentation animales - AI

- Utiliser le matériel agricole si l'exploitation le nécessite
- Rendre compte de son activité
- Gérer une base de données et/ou une banque d'échantillons
- Utiliser les outils informatiques de saisie, mise en forme et enregistrement de données et de pilotage des installations.
- Situer son niveau d'intervention dans l'activité de la structure

Conditions particulières d'exercice

- L'activité s'exerce dans un laboratoire d'enseignement et/ou de recherche, dans une unité expérimentale d'élevage ou de production animale, en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur
- Nécessite l'adaptation aux contraintes de service (horaires décalés et astreintes le week-end et jours fériés)
- Adaptation éventuelle aux exigences du travail en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur

Diplôme réglementaire exigé - formation et expérience professionnelle souhaitables

- BTS, DUT
- Formations et expérience professionnelle souhaitables : Formation scientifique ou technologique en biologie animale, technique d'élevage, sciences et techniques de l'agronomie et de l'environnement / Formation à l'expérimentation animale de niveau II ou de niveau I

Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, faune sauvage et animaux de rente
- Utilisation de base de données
- Mise en place d'une démarche qualité
- Mutualisation des activités au sein des centres d'expérimentation animale